



## Carte Visa® Commerciale Card de la U.S. Banque: Service d'assistance Voyage et Assurance

Le Service d'assistance voyage et assurance est un point central : d'aide en cas d'urgence, d'aide pour toute demande de règlement ou de renseignements sur les voyages à l'étranger. Le Service d'assistance voyage et assurance n'est pas : une compagnie d'assurances, une agence de voyages ou une société de services médicaux et juridiques.

### USAGERS ADMISSIBLES

LES SERVICES DU SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PRÉSENTÉS DANS LES RUBRIQUES QUI SUIVENT SONT OFFERTS AUX TITULAIRES DE CARTE COMMERCIALE. LES COMPTES DE CARTE DE CREDIT COMMERCIALE PEUVENT COMPRENDRE UNE CARTE D'ENTREPRISE, UNE CARTE UNIQUE EN DOLLARS US OU UNE CARTE UNIQUE.

### ACCÈS

LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE ES OUVERT 24 HEURES SUR 24, TOUTS LES JOURS. LES SERVICES SONT OFFERTS EN PLUSIEURS LANGUES. LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE ACCEPTE VOS APPELS SANS FRANS (NUMERO 800 OU A FRANS VRÉS DE N'IMPORTE OÙ DANS LE MONDE)\*. LES NUMÉROS SONT LES SUIVANTS:

AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS: 1 800 847-2911  
DANS TOUT AUTRE PAYS (APPELÉZ A FRANS VRÉS): (303) 967-1096  
\*AU MOMENT D'IMPRIMER, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE NE PEUT ÊTRE D'AUCUN SECOURS SANS LES PAYS SUIVANTS: AFGHANISTAN, BELIZE, BOISNE, BHOUTAN, EL SALVADOR, GUINÉE, KAZAKHOUA, LIBAN, LIBERIA ET SOWIE. LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT DESSIGNER D'AUTRES PAYS DE TEMPS A AUTRE.

### IDENTIFICATION

POUR UTILISER LA PLUPART DES SERVICES DU SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE, VOUS DEVEZ VOUS IDENTIFIER COMME TITULAIRE DE CARTE COMMERCIALE. SI VOUS AVEZ VOTRE NUMÉRO DE COMPTE, SÉVIEZ PRÉTER A LE DONNER A REPRESENTANTS. SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE CARTE, VOUS DEVEZ SEUT-ÊTRE LUIA FOURNIR CERTAINS RENSEIGNEMENTS QUI LUI PERMETTRONT DE S'ASSURER QUE VOUS AVEZ DROIT AUX SERVICES RECLAMÉS ET D'ÊTRE TOUT ACCÈS FRAUDULEUX A VOTRE COMPTE RELATIF A LA CARTE.

### RESPONSABILITÉ

LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE OFFRE LES SERVICES DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT A CONDITION QUE VOTRE COMPTE SOIT EN RÉGLE ET QUE VOUS VOUS IDENTIFIEZ COMME TITULAIRE DE CARTE COMMERCIALE. LES REPRESENTANTS EXPERIMENTÉS DU SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE S'EFFORCENT DE VOUS SATISFAIRE. LE CAS ÉCHÉANT, ILS PERONT APPEL AUX ASSUREURS, AU RESEAU FINANCIER Visa, A DES MEDICINS, A DES AVOCATS ET A DES SPECIALISTES DU VOYAGE POUR VOUS AIDER. LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES SERVICES FOURNIS PAR TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUI INTERVIENT POUR VOUS.

### MESSAGE URGENTS

LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE VOUS OFFRE UN SERVICE D'URGENCE POUR MESSAGES TELEPHONIQUES LORSQUE VOUS DEVEZ MODIFIER VOTRE TRAVENIR A L'IMPORTE OÙ LORSQUE D'AUTRES CIRCONSTANCES VOUS EMPÊCHENT D'ÊTRE EN CONTACT AVEC VOTRE FAMILLE, VOS AMIS OU VOS COLLEGUES.

VOUS POUVEZ LASSER UN MESSAGE AU SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE ET DEMANDER QU'IL SOIT TRANSMIS PAR TELEPHONE A LA PERSONNE VOULUE. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DEMANDER A LA PERSONNE VISÉE DE VÉRIFIER APRÈS DU SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE S'IL Y A DES MESSAGES POUR ELLE. VOTRE FAMILLE, VOS AMIS ET VOS AMIS ET VOS COLLEGUES PEUVENT AUSSI LASSER DES MESSAGES A VOTRE INTENTION.

CE SERVICE EST ABSOLUMENT GRATUIT.

### ORDONNANCES

SI VOUS ÊTES LON DE CHEZ VOUS ET AVEZ SORDAINEMENT BESOIN D'UN MEDICAMENT SUR ORDONNANCE, APPELEZ LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE AVEC TOUTS LES RENSEIGNEMENTS POSSIBLES (NOM DU MEDICAMENT, QUANTITÉ A COMMANDER OU DANS UNE PHARMACIE PRÈS DE CHEZ VOUS ET NOM DE VOTRE MÉDECIN). LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE S'EFFORCERA DE VOUS FAIRE OBTENIR LE MEDICAMENT OU VOUS VOUS TROUVEZ.

LE COÛT DE MEDICAMENT SERA PORTE COMPTE RELATIF A LA CARTE.

### LIVRAISON DE DOCUMENTS DE VALEUR

SI VOUS AVEZ QUELQUE DOCUMENTS IMPORTANTS (PASSPORT, Visa, CERTIFICAT DE NAISSANCE OU PERMIS DE CONDUIRE), LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT SE HARGER DE VOUS LES FAIRE PARVENIR PAR MESSAGER, SOUS RÉSERVE TOUJOURS QU'IL Y AIT QUELQU'UN CHEZ VOUS OU A VOTRE BUREAU QUI PUISSE LES FOURIR.

VOUS ÊTES RESPONSABLES DES FRANS DE LIVRAISON QUI PEUVENT ÊTRE PORTÉS A VOTRE COMPTE OU PRESS SUR RÉCEPTION, SELON L'ENTENTE CONCLUE AVEC LE SERVICE DE MESSAGER.

### PERTE ET VOL DE CARTES

DÉCLARATION ET REMPLACEMENT

SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE CARTE ET NE POUVEZ APPELER LE NUMÉRO PRÉVU DANS UN TEL CAS, VOUS POUVEZ APPELER LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE QUI NOTERA VOTRE DÉCLARATION ET VELLERA A CE QU'UNE NOUVELLE CARTE VOUS SOIT ENSE. SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE CARTE IMMÉDIATEMENT, INFORMEZ-EN LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE, QUI VERRA A CE QU'UNE CARTE VOUS SOIT ENVOYÉE EN MOINS D'UN JOUR OUVABLE, PRATIQUEMENT N'IMPORTE OÙ DANS LE MONDE.

### ARGENT COMPTANT EN CAS D'URGENCE

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT DE TOUTE URGENCE PARCE QUE VOUS AVEZ PERDU VOTRE CARTE, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT FAIRE METTRE JUSQU'À 5 000 \$ (DANS LA MONNAIE D'ÉMISSION DE LA CARTE) A VOTRE DISPOSITION. CETTE SOMME EST TRAITÉE COMME UNE AVANCE DE FONDS SUR VOTRE COMPTE RELATIF A LA CARTE.

### PERTE DE BILLETS

SI VOUS PERDEZ VOTRE BILLET DE TRANSPORT PUBLIC (AVION, TRAIN, AUTOBUS, BATEAU, ETC.), LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT VOUS LE FAIRE REMPLACER A TOUT POINT D'ÉMISSION DE BILLETS. LE PRIX DU NOUVEAU BILLET SERA PORTE A VOTRE COMPTE RELATIF A LA CARTE.

SI VOUS LE DESÉREZ, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT VOUS AIDER, SANS FRANS, A VOUS FAIRE REMBOURSER LE PRIX DU BILLET PERDU.

### RETARD OU PERTE DE BAGAGES

SI TOUT TRANSPORTEUR (AÉREN, FERROVIAIRE, ROUTIER OU MARITIME) PERD VOS BAGAGES ET EST INCAPABLE DE LES RETRAICER APRÈS QUE VOUS EN AVEZ FAIT LA DEMANDE,

VOUS POUVEZ DEMANDER L'AIDE DU SERVE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE. CE DERNIER PEUT ASSURER LE SAVI EN VOTRE NOM ET VELLER A CE QUE DES ARTICLES DE REMPLACEMENT VOUS SOIENT ENVOYÉS, POURVU QU'IL Y AIT QUELQU'UN CHEZ VOUS OU A VOTRE BUREAU POUR

LES RASSEMBLER ET LES EMBALLER. SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT VOUS OBTENIR UNE AVANCE DE FONDS QUI SERA PORTÉE A VOTRE COMPTE; LES FONDS VOUS SERONT LIVRÉS.

VOUS ÊTES RESPONSABLE DU COÛT D'ÉVÉNEMENT DES ARTICLES DE REMPLACEMENT. IL N'Y A AUCUNS FRANS POUR LA RECHERCHE DES ARTICLES PERDUS.

SI VOUS VOYAGEZ PAR AVION ET VOS BAGAGES ENREGISTRÉS SON EN RETARD DE PLUS DE QUATRE HEURES, VOUS POURRÉZ AVOIR LE DROIT D'ARCHETER DES VÊTEMENTS ET ARTICLES DE TOILETTE DE PREMIERE NECESSITE ET DE RECEVOIR.

LE REMBOURSEMENT DÉCRIT DANS LE CERTIFICAT RELATIF AU ACHATS DE PREMIERE NECESSITE. VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE POUR TOUTE DEMANDE DE RÉGLEMENT A CE TITRE.

### CONSEILS JURIDIQUES ET CAUTION

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE JURIDIQUE, PAR EXEMPLE SI VOUS ÊTES ARRÊTÉ OU DÉTENU, SI VOUS ÊTES EMPLOJÉ DANS UN ACCIDENT DE VOTURE, SI VOUS COMMETEZ UNE INFRACTION OU POUR TOUTE AUTRE RAISON, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE VOUS FOURNI LES NOMS D'AVOCATS LOCALS ANSI QUE LES COORDONNÉES DES AMBASSADES OU DEES CONSULATS CANADIENS. VOUS AVEZ LE DROIT DE CHOISIR VOTRE AVOCAT ET ÊTES RESPONSABLE DE CE CHOIX.

EN PARALLEL SITUATION, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE DEMEURE EN CONTACT AVEC VOUS (ANSI QU'AVEZ VOTRE FAMILLE, VOS AMIS ET VOS COLLEGUES SI VOUS LE SOUHAITEZ) JUSQU'À CE QUE VOUS AIEZ TROUVÉ UN AVOCAT.

SI VOUS N'AVEZ PAS ASSEZ D'ARGENT POUR VERSER UNE CAUTION OU PAYER LES AUTRES FRANS JURIDIQUES, LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE PEUT VOUS FAIRE PARVENIR LES FONDS VOULUS ET LES PORTER A VOTRE COMPTE COMME AVANCE.

L'AIDE ET LES RENSEIGNEMENTS DONT IL EST QUESTION CI-DESSUS SONT OFFERTS GRATUITEMENT. VOUS ÊTES RESPONSABLE DE TOUTS HONORAIRES JURIDIQUES ET FRANS JUDICAIRES ET DE CAUTION, ANSI QUE DES AMENDES ET CONDAMNES.

### AIDE POUR DEMANDES DE RÉGLEMENT

LE PROGRAMME COMPREND LES PROTECTIONS SUIVANTES:

- ASSURANCE ACHATS DE PREMIERE NECESSITE;
  - ASSURANCE COLLISION/DOMMAGES POUR LES VEHICULES DE LOCATION;
  - ASSURANCE ACCIDENTS DE VOYAGE;
  - ASSURANCE CAMBRIOLAGE A L'HÔTEL ET AU MOTEL;
  - ASSURANCE CORRESPONDANCE RATEE, REFUS D'EMBARQUEMENT ET RETARD DE VOL.
- Pour TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF A UNE DEMANDE DE RÉGLEMENT CONFORMÉMENT A CES PROTECTIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE.

### PLANIFICATION DE VOYAGES

NOUS VOUS SUGÉRONS DE COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE VOYAGE, NOTAMENT, POUR LA PLUPART DES PAYS:

## Carte Visa® Commerciale Card de la U.S. Banque: Assurance cambriolage à l'hôtel et au motel

Important:

Lisez attentivement ce certificat d'assurance, gardez-le en lieu sûr et emportez-le avec vous en voyage.

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### DÉFINITIONS

TOUTS LES TERMES EN ITALIQUES SONT DÉFINIS A LA SECTION « DÉFINITIONS DE TERME » DU PRÉSENT CERTIFICAT D'ASSURANCE.

#### POLICE COLLECTIVE

NOUS CERTIFIONS QUE VOUS BÉNÉFICIEZ DE L'ASSISTANCE EN CAS DE CAMBRIOLAGE À HÔTEL ET AU MOTEL AU TITRE DE LA POLICE COLLECTIVE PS1018511105 (LA POLICE COLLECTIVE) ÉTABLIE LE 1ER JANVIER 2001, PAR LA ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES, POUR LA U.S. BANQUE CANADA. CERTAINES DES CONDITIONS DE LA POLICE COLLECTIVE SONT RÉSUMÉES DANS LE PRÉSENT CERTIFICAT D'ASSURANCE. CE CERTIFICAT EST ASSUJÉTI EN TOUTS POTS AUX DISPOSITIONS DE LA POLICE COLLECTIVE. EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LE PRÉSENT CERTIFICAT ET LA POLICE COLLECTIVE, CE SONT LES DISPOSITIONS DE LA POLICE COLLECTIVE QUI PRÉVALENT.

DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A CETTE ASSURANCE OU A UNE DEMANDE DE RÉGLEMENT PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN COMMUNIQUANT AVEC LA ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES. LES NUMÉROS SONT LES SUIVANTS:

1 800 847-2911, DU CANADA OU DES ÉTATS-UNIS  
(303) 967-1096, A FRANS VRÉS, DE TOUT AUTRE PAYS

#### QUAND L'ASSURANCE PREND-ELLE EFFET?

L'ASSURANCE PREND EFFET À L'HEURE À LAQUELLE VOUS FAITES VOTRE INSCRIPTION À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL OU DU MOTEL, SI VOUS AVEZ RÉSERVÉ OU PRÊTE VOTRE CHAMBRE AU MOYEN DE VOTRE CARTE AVANT LA DATE DE VOTRE ARRIVÉE. UN SECOURS PROLONGÉ INTERROMPU EST CONSIDÉRÉ COMME FAISANT PARTIE DU VOYAGE.

#### QUAND L'ASSURANCE PREND-ELLE FIN?

L'ASSURANCE PREND FIN DÉS:

- L'HEURE À LAQUELLE VOUS LIBÉREZ VOTRE CHAMBRE D'HÔTEL OU DE MOTEL;
- LA DATE DE VOTRE RETOUR;
- LE RETOUR DE VOS EFFETS PERSONNELS;
- LA DATE DE LA RÉSOLUTION DE VOTRE CARTE;
- LA DATE À LAQUELLE LE SOLDE DE VOTRE CARTE EST EN SOUFFRANCE DEPUIS 60 JOURS;
- LA DATE DE LA RÉSOLUTION DE LA POLICE COLLECTIVE; OU
- LA DATE À LAQUELLE LA U.S. BANQUE CANADA RECOT DE VOS UN AVis ÉCRIT L'INFORMANT DE VOTRE DÉCISION DE RÉGLIER VOTRE CARTE.

#### INDEMNISATION

NOUS VOUS REMBOURSERONS JUSQU'À CONCURRENCE DE 2 500 \$, DES DOMMAGES AUX BIENS PERSONNELS OU DE LA PERTE D'EFFETS PERSONNELS SUBIS PAR SUITE DU CAMBRIOLAGE DE VOTRE CHAMBRE D'HÔTEL OU DE MOTEL, LORSQUE VOUS ÊTES INCORTE À CET HÔTEL OU DE MOTEL. SI PLUS D'UNE PERSONNE PRÉSENT UNE DEMANDE DE RÉGLEMENT AU TITRE DU PRÉSENT CERTIFICAT, L'INDEMNITÉ MAXIMALE GLOBALE EST DE 2 500 \$ PAR CAMBRIOLAGE.

L'INDEMNISATION CORRESPOND AU MOINS ÉLEVÉ DES MONTANTS SUIVANTS:

- MAXIMUM GLOBAL DE 2 500 \$ PAR CAMBRIOLAGE;
- VALEUR DE REMPLACEMENT RÉELLE DES BIENS AU MOMENT DU SINISTRE;
- MONTANT DES FRANS DE REMPLACEMENT PAR UN ARTICLE DE MÊME NATURE ET DE MÊME QUALITÉ, LORSQU'IL N'EST PAS RAISONNABLEMENT POSSIBLE DE TROUVER UN ARTICLE IDENTIQUE;
- MONTANT DES FRANS DE RÉPARATION, SI L'ARTICLE PEUT ÊTRE REMIS DANS LE MÊME ÉTAT QU'AVANT LE SINISTRE.

TOUTES LES INDEMNITÉS QUI VOUS SONT PRABLES AU TITRE DE LA POLICE COLLECTIVE VIENNENT EN COMPLÉMENT DES SOMMES QUI VOUS SONT PRABLES PAR DES TIERS AVANT DES OBLIGATIONS EN RAPPORT AVEC LA PERTE. SI VOUS BÉNÉFICIEZ APRÈS D'AUTRES PARTIES DE GARANTIES SEMBLABLES À CELLES DE LA PRÉSENTE ASSURANCE, LES INDEMNITÉS TOTALES QUI VOUS SONT VERSÉES PAR L'ENSEMBLE DES PARTIES NE PEUVENT DÉPASSER LES FRANS QUE VOUS AVEZ EFFECTIVEMENT ENGAGÉS. NOUS COORDONNERONS LE PAIEMENT DES INDEMNITÉS AVEC TOUTES LES PARTIES APRÈS DESQUELLES VOUS BÉNÉFICIEZ DE GARANTIES SEMBLABLES À CELLES DE LA PRÉSENTE ASSURANCE, JUSQU'À CONCURRENCE DU MAXIMUM STIPULÉ PAR CHAQUE PARTIE.

#### EXCLUSIONS

L'ASSURANCE NE COUVRE PAS LES PERTES IMPRATURABLES OU LIÉES À CE QUI SUIT:

- PERTE D'ARGENT LIQUIDE;
- GUERRE (DÉCLARÉE OU NON), ACTE DE LIERRE OU INSURRECTION;
- PÉREPTÉRATION D'UN ACTE CRIMINEL OU TENTATIVE DIRECTE OU INDIRECTE DE PÉREPTÉRATION D'UN ACTE CRIMINEL PAR VOUS-MÊME; OU
- MANQUEMENT DE VOTRE PART QUANT AUX PRÉCAUTIONS RAISONNABLES À PRENDRE POUR PROTÉGER VOS BIENS, (COMME UTILISER LE COFFRE-FORT MIS A VOTRE DISPOSITION DANS VOTRE CHAMBRE, OU CELUI DE L'HÔTEL) OU QUANT AU VERROUILLAGE DE VOTRE CHAMBRE D'HÔTEL OU DE MOTEL.

#### CONDITIONS

- SI VOUS CONTESTEZ NOTRE DÉCISION DE RÉGLEMENT, LE CAS DOIT ÊTRE SOUMIS À L'ARBITRAGE CONFORMÉMENT AUX LOIS RÉGISSANT L'ARBITRAGE DANS LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE CANADIEN OU LE PRÉSENT CERTIFICAT EST ÉTABLI. RECOURS A L'ARBITRAGE DOIT ÊTRE ENGAGÉE DANS LES DOUZE MOIS SUIVANT LE SINISTRE. A L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'INDEMNITÉ, SOUS RÉSERVE DE TOUT AUTRE DÉLAÉ DE PRESCRIPTION PRÉVU PAR LES LOIS EN VIGUEUR DANS LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE EN CAUSE.
- LES PAIEMENTS, REMBOURSEMENTS ET MONTANTS STIPULÉS DANS LE PRÉSENT CONTRAT SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS. SI UNE CONVERSION DE DEVISES S'IMPOSE, NOUS APPLIQUERONS LE TAUX DE CHANGE PRATIQUE PAR LA U.S. BANQUE CANADA À LA DATE DU CAMBRIOLAGE. LES INTÉRÊTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LA PRÉSENTE ASSURANCE.

#### DÉFINITIONS DE TERME

**CAMBRIOLAGE:** PERTE, DÉFETS PERSONNELS OU DOMMAGE AUX BIENS PERSONNELS À LA SUITE D'UNE ENTRÉE PAR EFFRACTION DANS LA CHAMBRE D'HÔTEL OU MOTEL (DES MARQUES D'EFFRACTION - OUTILS, EXPLOSIONS, ÉLECTRICITÉ OU PRODUITS CHIMIQUES - DOIVENT ÊTRE VISIBLES).

**CARTE:** CARTE Visa COMMERCIALE DE LA U.S. BANQUE DÉLIVRÉE À UN TITULAIRE DU CANADA PAR LA U.S. BANQUE, EN MONNAIE LÉGALE DU CANADA OU DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

**CARTE COMMERCIALE:** S'ENTEND DE LA CARTE D'ENTREPRISE, DE LA CARTE D'ENTREPRISE EN DOLLARS U.S. OU D'UNE CARTE UNIQUE ÉMISE PAR U.S. BANQUE.

**CONJOINT:** PERSONNE À LAQUELLE LE TITULAIRE DE LA CARTE EST LÉGALEMENT MARIÉ OU AVEC LAQUELLE IL VIT MARIÉLEMENT DEPUIS AU MOINS UN AN ET AVEC LAQUELLE IL COHABITE.

**ENFANT À CHARGE:** ENFANT CÉLIBATAIRE (NATUREL, ADOPTÉ OU PRIS EN Foyer d'ACCUEIL) À LA CHARGE DU TITULAIRE DE LA CARTE, QUI VIT SOUS SON TOIT, VOYAGE AVEC LUI ET QU'

- A MOINS DE 21 ANS, OU
- MONS DE 26 ANS, S'IL ÉTUDE A TEMPS PLEIN À L'UNIVERSITÉ, OU QUI
- EST HANDICAPÉ PHYSIQUEMENT OU MENTALEMENT ET INCAPABLE D'OCCUPER UN EMPLOI LUI PERMETTANT DE SUBVENIR A SES BESOINS, ET DONT LE TITULAIRE DE LA CARTE ASSURE ENTièrement L'ENTRETIEN ET LA SUBSISTANCE.

**NOUS, NOTRE ET NOS:** ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES, (L'ASSUREUR).

**TITULAIRE DE CARTE:** S'ENTEND DE LA PERSONNE DONT LE NOM EST GRAVÉ SUR LA CARTE Visa® COMMERCIALE DE LA U.S. BANQUE.

**VOUS, VOTRE ET VOS:**

- LA PERSONNE À QUI LA U.S. BANQUE A DÉLIVRÉ A LA CARTE (LE «TITULAIRE DE LA CARTE»), DONT LA CARTE N'A PAS ÉTÉ RÉGLÉE ET DONT LE SOLDE N'EST PAS EN SOUFFRANCE DEPUIS 60 JOURS;
- SON CONJOINT ET
- TOUT ENFANT À CHARGE VOYAGEANT AVEC LE TITULAIRE DE LA CARTE OU AVEC SON CONJOINT, RÉSIDANT AU CANADA AU MOINS SIX MOIS PAR ANNÉE.

#### DEMANDES DE RÉGLEMENT

UNE DÉCLARATION INITIALE DOIT ÊTRE FAITE À LA ROYALE & SUN ALLIANCE, PAR TÉLÉPHONE AU 1 800 847 2911 (SANS FRANS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS), DANS LES QUARANTE-HUIT (48) HEURES OU SOIVENT LA SURVEILLANCE DE TOUT SINISTRE COUVERT PAR LE PRÉSENT CERTIFICAT D'ASSURANCE OU DANS LES MEILLEURS DÉLAIS RAISONNABLES PAR LA SUITE. VEUILLEZ SOUMETTRE LES DOCUMENTS SUPPORTANT VOTRE DEMANDE DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT LE SINISTRE, À L'ADRESSE SUIVANTE:

ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA SOCIÉTÉ D'ASSURANCES  
GESTION DES SINISTRES  
SHERIDAN INSURANCE CENTRE  
2225 ERM MILLS PARKWAY, SUITE 1000  
MISSISSAUGA, ONTARIO  
L5K 2S9

1 800 847-2911 (SANS FRANS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)  
(303) 967-1096 (A FRANS VRÉS DE TOUT AUTRE PAYS)

VOUS DEVEZ JOINDRE L'ORIGINAL DES DOCUMENTS SUIVANTS À VOTRE DEMANDE:

- BORDEREAU DE PAIEMENT DE LA CHAMBRE D'HÔTEL OU DE MOTEL;
- PIÈCE ATTESTANT QUE LA CHAMBRE AIAIT ÉTÉ RÉSERVÉE ET PRÊTE AU MOYEN DE VOTRE CARTE;
- RAPPORT DE POLICE CONFIRMANT L'ENTRÉE PAR EFFRACTION;
- RAPPORT DE L'HÔTEL OU DU MOTEL SUR LE CAMBRIOLAGE ET
- REQU DES FRANS DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DES ARTICLES.

- LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN MATIÈRE DE SANTÉ, S'ONFORMEMENT AUX RECOMMANDATIONS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ;
- LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR LA POUPART DES GRANDES VILLES;
- LES TAUX DE CHANGE;
- LES VACONS ET LES VISAS OBLIGATOIRES;
- LE MATÉRIEL, LES INSTALLATIONS ET LES FOURNITURES DE NATURE MÉDICALE DISPONIBLES.

CES RENSEIGNEMENTS SONT OFFERTS GRATUITEMENT.

POUR COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE, VEUILLEZ COMPOSER L'UN OU L'AUTRE DES NUMÉROS SUIVANTS:

AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS: 1 800 847-2911  
DANS TOUT AUTRE PAYS (APPELÉZ A FRANS VRÉS): (303) 967-1096

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE DE CARTE Visa COMMERCIALE DE LA U.S. BANQUE

- Q. QU'EST-CE QUE LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE?**  
**R.** LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE EST, COMME SON NOM L'INDIQUE, UN POINT CENTRAL D'INFORMATION ET D'ASSISTANCE.
- Q. QUI PEUT AVOIR RECOURS AU SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE?**  
**R.** VOUS-MÊME, EN QUALITÉ DE TITULAIRE DE CARTE COMMERCIALE, AVEZ POUÈMENT ACCÈS À TOUTS LES SERVICES OFFERTS PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE.
- Q. QUE FAIT EXACTEMENT LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE?**  
**R.** LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE OFFRE RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE AUX TITULAIRES DE CARTE COMMERCIALE VOU L'APPELU DE CES SERVICES:
  - IL EST OUVERT 24 HEURES SUR 24, TOUTS LES JOURS DE L'ANNÉE;
  - IL ACCEPTE VOS APPELS SANS FRANS AU NUMÉRO 1 800 847-2911 ET OU (303) 967-1096 A FRANS VRÉS DE N'IMPORTE OÙ DANS LE MONDE (VOIR LISTE DES EXCLUSIONS SOUS LA RUBRIQUE ACCÈS);
  - IL OFFRE LES SERVICES DE REPRESENTANTS MULTILINGUES EXPERIMÉS POUR RÉPONDRE A VOS APPELS ET PRENDRE LES MESURES VOULUES;
  - IL COORDONNE POUR VOUS, AU BESOIN, LES INTENTIONS MÉDICALES ET JURIDIQUES ET CELLES DES AUTORITÉS DANS LE DOMAINE DU VOYAGE;
  - IL FAIT APPEL AU RESEAU FINANCIER MONDIAL Visa POUR VOUS AIDER RAPIDEMENT AU BESOIN;
  - IL AIDE LES TITULAIRES DE CARTE COMMERCIALE POUR LES DEMANDES DE RÉGLEMENT APRÈS DE CERTAINS ASSUREURS PARTICIPANTS.
- Q. DOIS-JE PAYER POUR LES SERVICES OFFERTS PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE?**  
**R.** DANS LA PLUPART DES CAS, NON. VOUS N'AVEZ AUCUN SUPPLÉMENT À DÉBOURSER POUR LES SERVICES DE BASE (P. EX. LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE PERMANENT ASSURÉ POUR LES REPRESENTANTS MULTILINGUES DÉCRIT DANS CE DÉPLANT).

VOUS SEREZ TOUJOURS TENU DE REMBOURSER CERTAINS FRANS ENGAGÉS POUR ASSURER VOS BENS. VOUS DEVEZ TOUJOURS ÊTRE EN POSSESSION DE VOTRE CARTE COMMERCIALE POUR AVOIR ACCÈS A CES SERVICES. VOUS DEVEZ TOUJOURS ÊTRE EN POSSESSION DE VOTRE CARTE COMMERCIALE POUR AVOIR ACCÈS A CES SERVICES. VOUS DEVEZ TOUJOURS ÊTRE EN POSSESSION DE VOTRE CARTE COMMERCIALE POUR AVOIR ACCÈS A CES SERVICES.

- Q. QUAND FAUT-IL APPELER LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE?**  
**R.** VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE CENTRE DES CARTES POUR TOUT RENSEIGNEMENT SÛRE L'ÉTAT DE VOTRE COMPTE OU TOUT RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL SUR LE PROGRAMME.

COMME C'EST VOTRE CENTRE DES CARTES OU A ÉMIS VOTRE CARTE, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT COMPOSER D'ABORD LE NUMÉRO POUR PERTE OU VOL DE CARTES DANS UN PAYS CAS. C'EST EN EFFET LE CENTRE DES CARTES QUI EST EN MESURE DE RÉAJUR LE PLUS RAPIDEMENT POUR VOUS PROTÉGER DE TOUTE UTILISATION FRAUDULEUSE ET VOUS DÉTERRER UNE NOUVELLE CARTE. (S VOUS NE POUVEZ COMPOSER CE NUMÉRO POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, VOUS POUVEZ PRÉVENIR LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE DU VOL OU DE LA PERTE DE VOTRE CARTE.)

VOUS COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE EN CAS D'URGENCE POUR DES DIFFICULTÉS D'ORDRE MEDICAL JURIDIQUE OU DE VOYAGE, EN CAS DE PERTE OU DE RETARD DE BAGAGES, POUR DE L'ARGENT OU LE REMPLACEMENT DE BILLETS, OU ENCORE SI VOUS AVEZ QUELQUE DES ORDONNANCES OU DES DOCUMENTS. LE SERVICE D'ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE EST ÉGALEMENT VOTRE PREMIER CONTACT POUR TOUTE DEMANDE DE RÉGLEMENT APRÈS DES ASSUREURS PARTICIPANTS, EN VERTU DU PROGRAMME Visa COMMERCIALE DE LA U.S. BANQUE. IL OFFRE AUSSI DES RENSEIGNEMENTS SUR LES VOYAGES À L'ÉTRANGER ET UN SERVICE PERMANENT DE MESSAGES EN CAS D'URGENCE.

## Carte Visa® Commerciale de la U.S. Banque: Assurance Retard De Vol

Important:

Lisez attentivement ce certificat d'assurance, gardez-le en lieu sûr et emportez-le avec vous en voyage.

### RESEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### DÉFINITIONS

TOUTS LES TERMES EN ITALIQUES SONT DÉFINIS A LA SECTION « DÉFINITIONS DE TERME » DU PRÉSENT CERTIFICAT D'ASSURANCE.

#### POLICE COLLECTIVE

NOUS CERTIFIONS QUE VOUS BÉNÉFICIEZ DE L'ASSURANCE EN CAS DE RETARD DE VOL OU DE BAGAGES AU TITRE DE LA POLICE COLLECTIVE PS1018511105 (LA POLICE COLLECTIVE) ÉTABLIE LE 1ER JANVIER 2001 PAR LA ROYAL SUN & ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES, POUR LA U.S. BANQUE. CERTAINES CONDITIONS DE LA POLICE COLLECTIVE SONT RÉSUMÉES DANS LE PRÉSENT CERTIFICAT D'ASSURANCE. CE CERTIFICAT EST ASSUJÉTI EN TOUTS POTS AUX DISPOSITIONS DE LA POLICE COLLECTIVE. EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LE PRÉSENT CERTIFICAT ET LA POLICE COLLECTIVE, CE SONT LES DISPOSITIONS DE LA POLICE COLLECTIVE QUI PRÉVALENT.

DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A UNE DEMANDE DE RÉGLEMENT PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN COMMUNIQUANT AVEC LA ROYAL SUN & ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE. LES NUMÉROS SONT LES SUIVANTS:

1 800 847-2911, DU CANADA OU DES ÉTATS-UNIS  
(303) 967-1096, A FRANS VRÉS, A FRANS VRÉS, DE TOUT AUTRE PAYS

#### QUAND L'ASSURANCE PREND-ELLE EFFET?

SI LE PRIX TOTAL DU BILLET D'AVION DÉLIVRÉ PAR LE TRANSPORTEUR AÉRIEN A ÉTÉ PORTE A VOTRE CARTE ET VOUS VOUS ÊTES ENREGISTRÉ APRÈS DU TRANSPORTEUR AÉRIEN, L'ASSURANCE PREND EFFET COMME SUIT:

CORRESPONDANCE RATEE: LA COUVERTURE PREND EFFET QUATRE HEURES APRÈS L'ARRIVÉE DE L'APPAREIL DU TRANSPORTEUR AÉRIEN À VOTRE POINT DE CORRESPONDANCE, LORSQU'EN RAISON DU RETARD DE VOTRE VOL D'ARRIVÉE, VOUS RATEZ UN VOL DE CORRESPONDANCE CONFIRMÉ ET QU'AUCUNE AUTRE CORRESPONDANCE NE VOUS EST OFFERTE PAR LE TRANSPORTEUR AÉRIEN DANS LES QUATRE HEURES SUIVANT L'HEURE PRÉVUE DU DÉPART DE VOTRE VOL DE CORRESPONDANCE.

RETARD DE VOL: LA COUVERTURE PREND EFFET QUATRE HEURES APRÈS L'HEURE PRÉVUE DU DÉPART DU VOL. POUR LEQUEL, VOUS AVEZ UNE RÉSERVATION CONFIRMÉE, LORSQUE CE VOL EST RETARDÉ ET QUE LE TRANSPORTEUR AÉRIEN NE VOUS OFFRE AUCUN AUTRE MOYEN DE TRANSPORT DANS LES QUATRE HEURES SUIVANT L'HEURE PRÉVUE DU DÉPART DU VOL INITIAL.

REFUS D'EMBARQUEMENT: LA COUVERTURE PREND EFFET QUATRE HEURES APRÈS QU'ON VOUS AIT REFUSÉ, EN RAISON DE LA SURVENTE DE BILLETS, L'EMBARQUEMENT À BORD DE L'APPAREIL POUR LEQUEL VOUS AVEZ UNE RÉSERVATION CONFIRMÉE ET QUE LE TRANSPORTEUR AÉRIEN NE VOUS OFFRE AUCUN AUTRE MOYEN DE TRANSPORT DANS LES QUATRE HEURES SUIVANT L'HEURE PRÉVUE DU DÉPART DE VOTRE VOL INITIAL.